

- **10 janvier 2003** : La Société de candidature de Vancouver 2010 présente son cahier de candidature au CIO. Le document de 460 pages est l'aboutissement de quatre années de planification et répond à 200 questions concernant un large éventail de thèmes tels que les sites des compétitions, l'hébergement, le transport, l'environnement, la sécurité et la culture.
- **2-5 mars 2003** : Le CIO envoie à Vancouver et à Whistler une commission d'évaluation formée de 15 membres pour valider les engagements énoncés dans le cahier de candidature.
- **2 mai 2003** : Le CIO publie les rapports de la Commission d'évaluation sur les villes candidates. La Commission note l'appui solide fourni à la candidature de Vancouver par les trois niveaux de gouvernement et applaudit la « vision claire » concernant 2010 et le legs des Jeux.
- **19 mai 2003** : Les réponses écrites des villes candidates sont rendues publiques.
- **2 juillet 2003** : Les membres du CIO autorisés à voter se prononcent sur le choix de la ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Le vote secret se tiendra dans le cadre de la 115^e session du CIO, à Prague.